



COMMUNIQUE

Paris, le 17 novembre 2021

L'UNSA Korian se félicite de sa mobilisation sur les conditions de travail et d'avoir obtenu des améliorations dans le cadre notamment de l'accord Santé et Sécurité au travail.

De plus, dès 2020, L'UNSA Korian avait demandé l'ouverture de négociations sur la construction d'un accord d'Intéressement au sein de l'entreprise. Ainsi, l'UNSA Korian a fait preuve de responsabilité en signant l'accord sur l'Intéressement et la Participation afin que les salariés puissent profiter des bons résultats économiques de Korian.

Désormais, les élus de l'UNSA Korian souhaitent que l'entreprise aille plus loin dans sa démarche de reconnaissance du travail et de l'engagement des salariés, un engagement, rappelons-le, qui a été exemplaire tout au long de la crise sanitaire.

Nos revendications lors des dernières NAO portaient notamment sur la mise en place de l'actionnariat salarié qui offre aux salariés la possibilité de tirer profit de la création de valeur de l'entreprise.

Ce dispositif nous semble nécessaire aujourd'hui afin que les salariés soient fiers de leur entreprise et que KORIAN développe son attractivité.

Pour l'UNSA Korian, la mise en place de l'actionnariat salarié, avec une offre d'abondement et un accès attractif aux actions, serait un signal fort envoyé aux salariés, leur indiquant notamment que leur groupe met tout en œuvre pour les associer dans la durée à la réussite de l'entreprise.

L'UNSA Korian continuera à s'impliquer lors des futures négociations afin d'obtenir les meilleures dispositions pour l'ensemble des salariés de Korian.

Les Représentants UNSA Korian